Velleron
Le journal

grand avignon
communauté d'agglomération
Ville Fleurie
MARIANNE D'OR

N°34
FÉV
2017

EN ROUTE POUR LA NOUVELLE ANNÉE

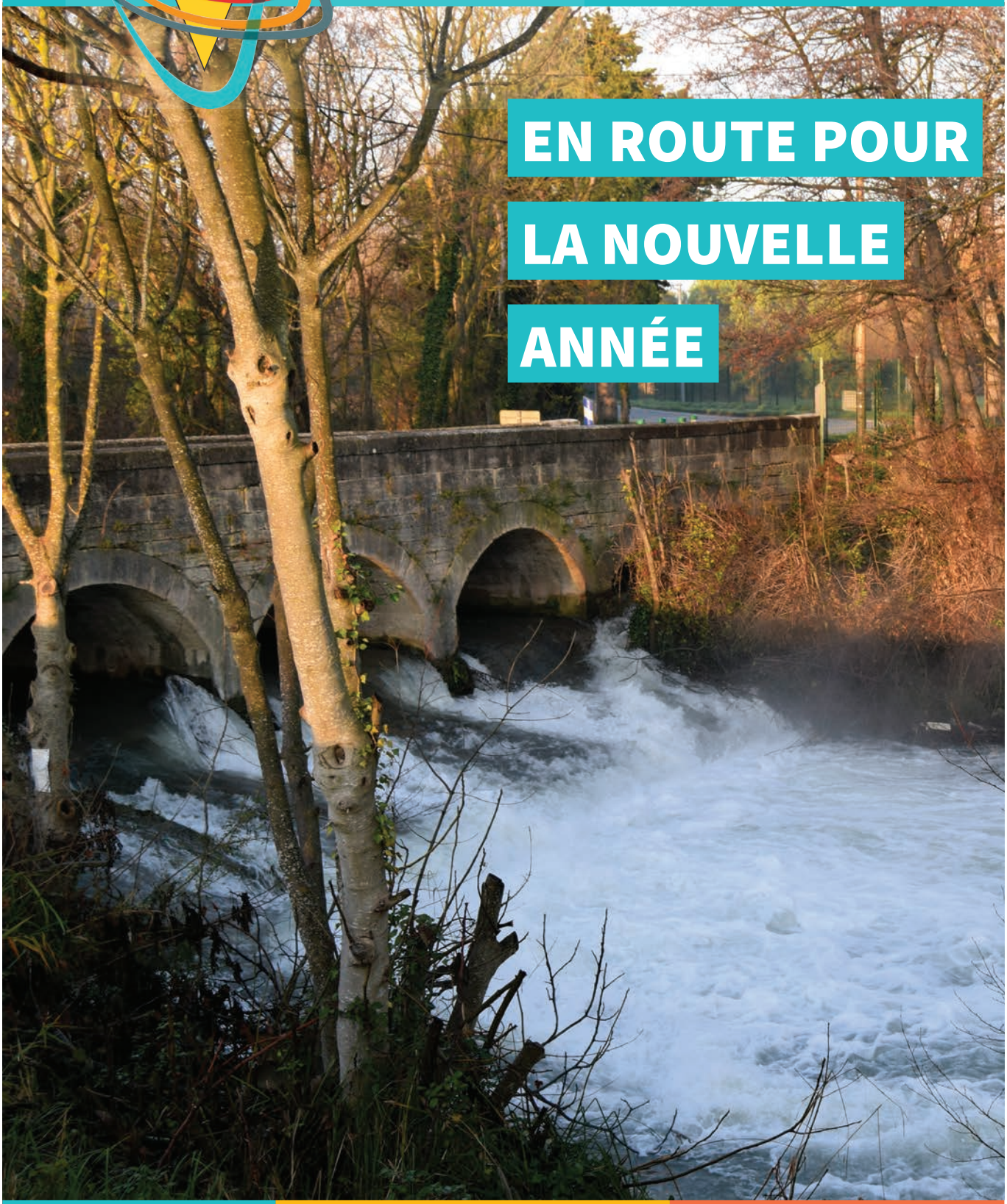

Les bienvenues P3
C'était en 2016 P6 et 7
L'enfance P12 à 15

ÉDITO

Chers Velleronnaises,

Chers Velleronnais,

Nous voilà entrés dans la nouvelle année. 2017 sera encore bien animée sur la commune. Vous avez déjà pu le constater avec le programme des festivités annuelles disponible dans les commerces, annonçant les animations. 2017 sera aussi une année qui va permettre de voir les projets débutés pour certains, continués pour d'autres voire finalisés. L'enquête publique du PLU s'est finie le 17 Février à 17h, et vous avez été nombreux à rencontrer le commissaire enquêteur. C'est par cette nouvelle année que notre PLU devrait voir le jour et être appliqué, laissant derrière nous le Plan d'Occupations des Sols (POS). ***Lors des vœux du 6 Janvier, un bilan vous a été présenté sur l'avancement des projets communaux : le PLU, le cimetière paysager, la vidéo-protection, la sécurisation des entrées de notre village, l'accessibilité des bâtiments, sans oublier la promesse faite d'une construction de salle polyvalente sur laquelle nous travaillons toujours. Velleron continue d'avancer. 3 sportifs ont été mis à l'honneur suite à leurs titres remportés en 2016. Il était plus que normal de les féliciter (Lou Zanetti à la Boxe et Kick Boxing, Alexandre Avenel et Elodie Valentini à l'équitation) ; ainsi que M. Caste ayant reçu le grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.***

Au niveau national, 2017 sera une année électorale avec les élections présidentielles et législatives. Il est du devoir de chacun de se déplacer aux urnes. Cette nouvelle année nous ouvre les bras, à nous de faire en sorte qu'elle soit enrichissante, constructive et dynamique. J'en profite pour vous réitérer mes meilleurs vœux ainsi que ceux de tout le Conseil Municipal.

Michel **Ponce**
Maire de Velleron

2 LE MONOXYDE DE CARBONE / ÉCHOS
3 COMMERÇANTS
4 CIMETIÈRE
5 CONCOURS VITRINE / MARCHÉ NOËL / LUMIÈRES
6-7 C'ÉTAIT EN 2016
9 VILLAGE FLEURI
12 LES INFOS DE LA CRÈCHE / ÉCHOS
13 L'ÉCOLE / ÉCHOS
14 LA MAISON DES JEUNES - ALSH / TÉLÉTHON
15 CENTRE AÉRÉ / ÉCHOS
16 INFOS PRATIQUES

LE MONOXYDE DE CARBONE

Comment éviter les intoxications ?
· Faites vérifier et entretenir votre chauffe-eau, poêles et conduits de cheminée,
· Penser à aérer votre logement tous les jours entre 5 et 10 minutes,
· Laisser les grilles d'aération libre.
Incolore et inodore, le monoxyde de carbone est un gaz provoquant des intoxications, pouvant être graves, maux de tête, nausées, vomissements, évanouissements... Attention, et pensez à respecter les consignes d'utilisation de vos appareils de chauffages.

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er Février au 29 Avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.
Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

JOURNAL MUNICIPAL DE VELLERON Mairie : 84740 Velleron - Tél. 04 90 20 00 71 - Fax. 04 90 20 00 94 - Mail : contact@velleron.fr **I Directeur de la publication :** Michel Ponce, Maire
Secrétaire générale des services : Marie-Christine Groby **I Coordination de la rédaction :** Fabienne Audigier **I Équipe de rédaction :** le service administratif, Lionel Beccari, Séverine Gaudel
Photos : Service communication, FestiVelleron, Grand Avignon et X **I Conception graphique et impression :** Quadrifolio - 84250 Le Thor **I** Tirage trimestriel 1800 exemplaires
Distribution : Élus municipaux - Police **I** Dépots : Boulangerie - Mairie - Police - Poste **I** Dépot Légal 3ème trimestre 2016 - *Tous droits de reproduction réservés.*

ÉMI'LINGERIE

Alvine CANDE, basée à Velleron, est l'interlocutrice Vaucluse pour la marque de lingerie made in France « Aimée L », créée et fabriquée à Marseille. Alvine, se déplace à votre domicile, pour des ventes privées, entre amies, copines... Vous pouvez consulter son site www.emilingerie.fr afin de vous faire une idée de la lingerie proposée, et commander. Vous y trouverez un large choix de modèles, couleurs, tailles, ainsi que des accessoires complémentaires à votre tenue (collants, guêtres...).

Pour la contacter :
> **Tél. 07 69 31 02 41** ou par mail **contact@emilingerie.fr**

IMAGINE UNE FLEUR

Pendant les fêtes de fin d'année la décoration de sa vitrine a remporté le 1er prix du jury. Installée depuis bientôt 3 ans sur la commune, Léa, vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30 ; dimanche et jours de fête de 9h à 12h30. Vous trouverez à l'intérieur de son commerce comme à l'extérieur, une grande variété de plantes et de compositions florales réalisées par elle-même avec le plus grand soin. Léa vous propose également le service Interflora avec livraison à domicile. Un large choix pour toutes occasions (mariages, anniversaires, félicitations, naissances, décès…)

Pour la contacter :
> **04 32 60 07 27 - 89 Boulevard Général de Gaulle.**

STUDIO COM

Studio COM
NOUVEAU À VELLERON

Après plusieurs années d'expérience, Samuel MALARTRE, infographiste Web Designer, vient d'ouvrir sa société sur Velleron depuis bientôt 6 mois. Il vous propose un service sur-mesure, afin de répondre à vos attentes et besoins aussi bien pour votre site internet, logo, plaquette commerciale, affiche, flyer, banderole, mais aussi faire-part, qu'enseigne...
Son site : **http://studiocom.design**. N'hésitez pas à faire appel à ses services. « Tirez profit de notre savoir-faire, faisons que vous soyez vu ! », voici sa démarche.

Pour le joindre :
> **Tél. 06 74 11 31 70** ou par mail **contact@studiocom.design**

NESTADOUR

NESTADOUR
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

La société NESTADOUR, spécialiste dans la charpente métallique, dont le siège social est près de Tarbes (65), vient d'ouvrir une agence à Velleron. L'entreprise est qualifiée QUALIBAT 2413 (ouvrages de technicité supérieure), et à une grande expérience pour les chantiers nécessitant des levages d'envergure (hangar, passerelles de grande portée, Hélistation…). Thierry NICOLAS vous accueille à son bureau au 273 Rue du Jas (entre Skult et So'Zen).

Pour le contacter : > **Tél. 06 19 47 05 66**

Eric VISENTIN
FAÇADES

Neuf et Rénovation

1959, Route de Monteux
84740 VELLERON

04 90 20 07 31

LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 10 Janvier 2017 à 18h30

Secrétaire de séance : Monsieur Louis RICHARD.
Présents : Michel PONCE, Gérard LANTIN Marie NORMAND, Guy BANACHE, Eliane LAUNAY, Robert GIMET, Louis RICHARD, Bernard THUY, André CERUTTI, Dominique BATELOT, Paulette AGNEL, Bernard SENET, Philippe ARMENGOL, Serge DUCKIT.
Procurations : Françoise GHIBAUDO donne procuration à Guy BANACHE, Guillaume PAVAN à Robert GIMET, Aline CASTIGLIONE SAURY à Eliane LAUNAY, Pascale PIANA-BONNAURE à Gérard LANTIN, Marine FOUSSAT à Michel PONCE, Caroline ERERRA à Bernard THUY, Gilles LAUGIER à Philippe ARMENGOL.
Absents : Marianne VLASIC, Jérémy CERUTTI.

- Plan Local d'Urbanisme : transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon. *Contre adoptée à l'unanimité.*
- Syndicat intercommunal des transports scolaires du second degré de Cavaillon : Approbation de l'état de l'actif et du passif avant dissolution du syndicat. *1 abstention (M. DUCKIT Serge), 20 voix Pour. Adoptée à la majorité.*
- Acquisition des parcelles AX207 et 208 Basse Garonne. *Adoptée à l'unanimité.*
- Subvention exceptionnelle pour les classes « découverte » au titre de l'année 2017, pour un montant de 2000€. *Adoptée à l'unanimité.*

LE CIMETIÈRE

Voici l'avancée en images des travaux du nouveau cimetière, d'hier à ce jour…

LE CONCOURS DE VITRINES

Le concours a mobilisé, une fois encore, bon nombre de commerçants, qui ont déployés des trésors d'inventivité et de créativité pour parer leurs vitrines, en cette fin d'année 2016. Après avoir statué fin Décembre, le jury composé de 4 délégués au commerce et à l'artisanat, a remis aux 3 vainqueurs leurs récompenses :
Imagine une Fleur obtient le 1er prix (un bon d'achat de 50€ à consommer à l'Auberge du marché) ; la **Pâtisserie Rouget** reçoit le 2e prix (un bon d'achat de 40€ à consommer chez Art Evasion), et **Leena Chaussures** reçoit le 3e prix (un bon d'achat de 30€ à consommer chez Théo & Timéo). Les bons d'achats ont été offerts par la municipalité et les 2 premiers prix étaient également composés d'une bouteille de whisky offerts par Descours & Cabaud (Berton Sicard). Il est rappelé que l'alcool est à consommer avec modération.

LE MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 23 Décembre s'est tenu le marché de Noël du marché agricole, qui a remporté un franc succès. Aussi bien avec les vendeurs annuels du marché, les occasionnels, que le stand de l'association parenthèse avec leurs crêpes et vin chaud, le manège gratuit pour enfant, et la venue du Père Noël en calèche.

LA FÊTE DES LUMIÈRES

Jeudi 8 Décembre dès 17h30, les enfants et leurs parents se sont donné rendez-vous devant la mairie, pour la distribution de lampions. Par mesure de sécurité, et pour éviter tous incidents, les bougies électriques ont remplacées les bougies chauffe-plats. Peu après 18h, le cortège a déambulé dans le centre, circuit pendant lequel les enfants ont pu, avec la participation des commerçants, récolter des bonbons. Tout le monde est ensuite revenu devant la mairie, où le vin chaud les attendait, ainsi que le chocolat chaud, ce qui, au vu de la température était les bienvenues.

C'ÉTAIT EN 2016

TRAVAUX

• La mise en place de l'ascenseur qui permet l'accessibilité de la mairie,

• Les containers d'apport volontaire enterrés,

• Les travaux Chemin des Vautes (réseaux et collecteur d'assainissement installés) et la voirie refaite,

• Le début des travaux du cimetière,

• L'installation du panneau totem à la demande de l'association des commerçants et artisans,

• Un budget voté avec moins de dotations de l'Etat,

• L'acquisition du Clos des Roses, afin d'y installer la Police Municipale et ainsi regrouper les services,

• La reprise du site internet en interne,

• L'acquisition d'un terrain jouxtant l'école, dans le but de pouvoir agrandir l'école dans un futur proche ; et aménagement de celui-ci.

ENFANCE

• L'arrivée d'une nouvelle directrice (Mme BONJEAN) en septembre,

• 174 élèves en primaire et 73 en maternelle,

• Une année complète de réforme TAP,

• 173 Ecoliers inscrits aux activités de 15h45 à 16h30

• 123 inscrits de 16h30 à 18h, représentants 126 factures tous les 2mois, établis par famille,

• 27 Activités proposées.

POPULATION

• Le recensement de la population,

• Chiffre INSEE : 2979 habitants (2930 population municipale, 49 comptés à part (étudiants..)), 2955 ménages en 2016 pour 2930 en 2014, soit 25 ménages de plus.

• 18 mariages ont été célébrés,

• 12 naissances,

• 32 décès (12 sur la commune, 22 transcriptions).

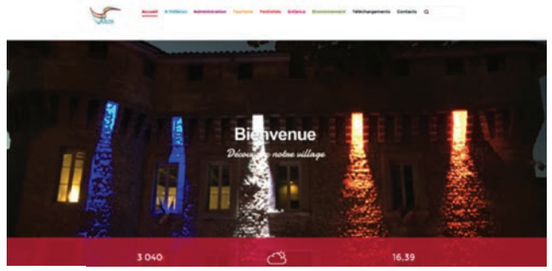

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITE DE VIE

RECENSEMENT de la population 2016

PENSEZ AU TRI ! ENSEMBLE RÉDUISONS L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES

BARQUETTE ET FILM PLASTIQUE À JETER

ÉTUI CARTON À RECYCLER

COMMERCE ARTISANATS

• La reprise du concours de vitrine pour la 2e année,

• De nombreuses installations sur le village, ou reprise de commerces :

• Leena chaussures,

• Le camion pizza Coin Coin,

• L'Artisan Boulanger Chez Théo & Timéo,

• Le garage Kok'sy,

• Un cabinet d'Architecte,

• L'Auberge du Marché, restaurant,

• Le salon de tatouage « Le Repère des Loups »,

• Emi'Lingerie.

• Tous les mercredis, présence de la rôtisserie/traiteur devant le foyer du 3e âge (sauf lors des vacances scolaires).

AUTRES

• Les 20 ans de la fête de la Fraise,

• La visite du jury du concours villes et villages fleuris (maintien de la 2e fleurs),

• 27 permis de construire déposés 15 accordés – 6 refusés - 6 en cours 2 retirés à l'initiative de l'administré,

• 1 permis transférer accordé,

• 1 permis d'aménager accordé,

• 65 déclarations préalables : 43 accordées/tacites – 16 refusées 4 retirées à l'initiative de l'administré 2 en cours d'instructions,

• 726 tonnes apportés à la déchetterie,

• 157 vendeurs abonnés annuels au marché agricole, et 40 occasionnels,

• Le SIDOMRA vient de nous faire parvenir son bilan 2016, pour les ordures ménagères (incinérées et triées) de la commune. Avec une population de 2979 habitants, Velleron est bien entré dans une démarche de recyclage efficace. Avec 948,12 tonnes ordures ménagère incinérées, représentant une moyenne de 318,27kg/an/habitants. A noter la baisse par rapport à 2015 où il a été jeté 327,08kg/an/habitants. 65,14 tonnes (cartons, papiers, plastiques), et 90,07 tonnes de verres, ont été triées et recyclées. La municipalité ne peut que vous féliciter et vous encourager à continuer d'utiliser les points d'apports volontaires. Il est rappelé que trop de bouteilles en verre partent à la poubelle, et ne sont donc pas recyclés, alors que le verre est quasiment recyclable à l'infini, poursuivez vos efforts.

COURRIER

Si vous rencontrez des problèmes d'acheminement de votre courrier (ex : retour courrier non distribué alors que les coordonnées sont correctes…) voici un numéro utile afin de signaler le désagrément : 3631.

CHALLENGE TOITURE
COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE DEPANNAGE
Christophe DAMOISEAU
06 26 58 76 05
435 CHEMIN DE LA JARDINE - 84740 VELLERON
CHALLENGE.TOITURE@GMAIL.COM WWW.CHALLENGE-TOITURE.FR

RAPPEL ÉLECTIONS

Élections Présidentielles : 1er tour : Dimanche 23 Avril – 2nd tour : Dimanche 7 Mai. Les 3 bureaux de vote seront ouverts dès 8h00 et fermeront leurs portes à 19h00. Il est rappelé que pour voter la pièce d'identité est OBLIGATOIRE. Pièces d'identités acceptées, qui doivent être en cours de validité:

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Permis de conduire,
- Carte vitale avec photo,
- Carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF,
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État,
- Livret de circulation,
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo,
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo,
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

CHANGEMENT BUREAU DE VOTE

Afin d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote, un redécoupage de la commune a été effectué. Les habitants du Chemin de la Falèche : étaient sur le bureau N°3 (Vieil Hôpital), dorénavant il faudra vous rendre au bureau N°1 (Mairie). Merci d'en prendre note pour les prochaines élections à venir. Rappel : Refonte générale des listes électorales avec délivrance d'une nouvelle carte pour chaque électeur.

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 Janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire est à nouveau obligatoire pour un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale. Vous trouverez le cerfa à compléter sur le site de la commune dans l'« actualité », ou dans « Téléchargement, vos démarches administratives ». Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du mineur et des parents doivent être joints au cerfa.

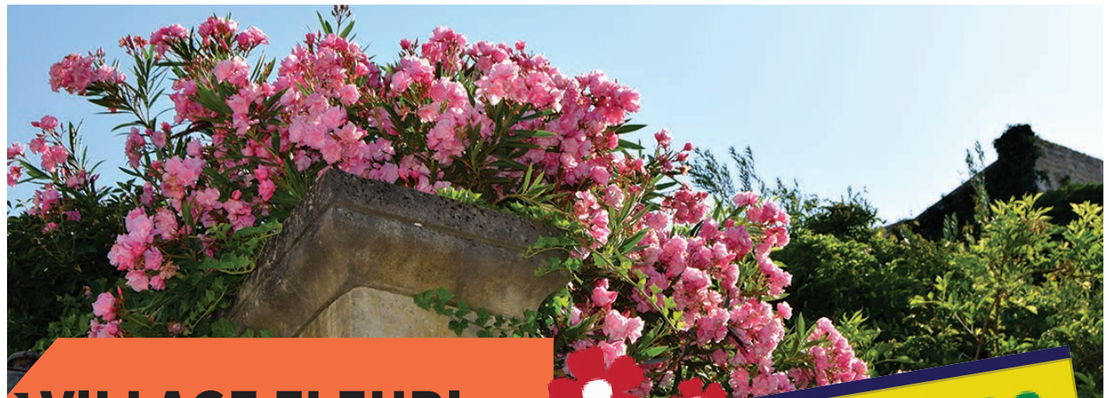

VILLAGE FLEURI LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Suite à la visite du jury le 14 Septembre, et après délibération du 5 Décembre 2016, la municipalité a reçu le 22 Décembre, la confirmation du maintien de la « 2e fleur » de la commune. Avec des critères bien précis (le patrimoine paysager et végétal, le développement durable et le cadre de vie, les animations et la valorisation touristique) Velleron se voit confirmer sa 2e fleur. Au préalable un dossier complet, a été présenté, avec un explicatif de la commune, son patrimoine, ses activités, son marché, ses festivités, ses projets et ceux à venir, et la promotion du territoire avec ses revues municipales, et les sorties presses. La visite a été réalisée en calèche, la municipalité ayant choisi un moyen de transport doux, laissant le temps au jury d'apprécier la visite du village.

COMITE RÉGIONAL DE TOURISME
Provence-Alpes-Côte d'Azur TOURISME

COURRIER - ARRIVEE
22 DEC. 2016
Commune de Velleron

Marseille, le 12 décembre 2016

Le Président
Ancien Ministre
Député européen
Président Délégué de la Région

Monsieur Michel PONCE
MAIRE DE VELLERON
HOTEL DE VILLE DE VELLERON
PLACE DU CHATEAU
84740 VELLERON

Nos Réf. : RM/BP/CL/N° 1867
Objet : Label Villes et Villages Fleuris Provence-Alpes-Côte d'Azur | Palmarès 2016

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le Jury Régional du Label Villes et Villages Fleuris en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'est réuni le lundi 05 décembre dernier, a décidé de **maintenir le Label « 2 Fleurs »** de votre commune.

Je ne manquerai pas de vous préciser la date de la remise des prix du Label 2016, qui aura lieu début 2017 dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Région. Une invitation vous parviendra ultérieurement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Renaud MUSELIER

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR L'HABITAT

SOLIHA HABITAT ET TERRITOIRES 84
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous avez un projet **d'amélioration ou d'adaptation de votre logement, que vous occupez ou louez ?**

Nous mettons à votre disposition un service de proximité animé par SOLIHA 84 (ex Habitat et Développement 84). Leur objectif est de vous apporter des **renseignements sur les aides financières** que vous pouvez percevoir sous certaines conditions lorsque vous avez des travaux à réaliser. Ce service **gratuit** vous permet d'être **accompagnés** dans le montage des dossiers de demande de subventions. Les aides mises en place constituent **une somme qui ne sera pas à rembourser** et sera accordée par votre Mairie, votre Communauté de Communes, l'Anah, le Conseil Départemental, le Conseil Régional ou encore votre caisse de retraite principale.
Le Programme d'Intérêt Général Départemental bonifie les aides financières 2016 - 2018.

En tant que locataire :

Pour des travaux liés à **l'adaptation de votre logement** face à un handicap ou à une mobilité réduite (salle de bain, monte escalier,…), l'Anah et/ou votre caisse de retraite peuvent financer votre projet, sous réserve de l'acceptation des travaux par votre bailleur.

En tant que propriétaire occupant de votre logement :

Pour des travaux liés aux **économies d'énergie** (chauffage, isolation, menuiseries,…), à l'adaptation du logement face à **un handicap ou à l'avancée de l'âge** (salle de bain, monte escalier,…), à la rénovation d'un **habitat dégradé et non sécurisé** (toiture, électricité, plomberie,…), de nombreuses aides peuvent vous être apportées.

Exemple : *Une propriétaire occupante, a pu bénéficier d'une aide de 90% pour un montant de travaux d'économie d'énergie de 20 000 €, en cumulant les aides financières qui lui avaient été proposées par SOLIHA 84. Grâce à un Eco Prêt à Taux 0% auprès de sa banque, elle a pu faire l'avance des travaux, qui étaient également éligibles au Crédit d'Impôt.*

En tant que propriétaire d'un logement que vous destinez à la location :

Pour des travaux liés aux **économies d'énergie** et/ou pour des **travaux important de réhabilitation,**
Exemple : *En échange d'un engagement à louer son logement à un loyer conventionné avec l'Anah pendant 9 ans à des personnes aux ressources modestes, Frederic, 40 ans, entrepreneur, a pu bénéficier de subventions de 52 700 € pour un montant plafonné de travaux de 80 000 €/ TTC.*

Si votre logement **ne nécessite pas de travaux,** vous pouvez également conventionner votre logement avec l'Anah. Comme pour les conventions avec travaux, cet engagement vous permet de bénéficier d'**une déduction fiscal de 60 % à 70 %** sur vos revenus fonciers brut.

En tant que bailleur, vous pouvez confier, pour une durée de 3 ans minimum, votre bien à un organisme réalisant de **l'intermédiation locative** (gestion locative sociale, sous-location). Ce dispositif vous permet entre autre de vous **assurer du paiement de vos loyers** et de bénéficier d'une prime de 1 000 €.

Si vous avez un projet de ravalement de façade :

Parallèlement dans le cadre de la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, la commune dispose d'une **Opération Façade. La subvention « Façade »** permet d'inciter les propriétaires d'immeubles, situés dans le centre ancien, à réaliser des travaux d'embellissement afin de rendre plus agréable le cadre de vie des habitants de la commune.
Une subvention est accordée sous réserve de l'obtention des autorisations administratives (déclaration préalable de travaux ou permis de construire). L'immeuble doit se trouver dans le périmètre concerné par l'Opération Façade et le propriétaire doit respecter les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France. Cette subvention concerne tous bâtiments visibles du domaine public, quelque soit la nature de l'occupation, sans condition de ressources. Les travaux doivent être obligatoirement réalisés par des professionnels du bâtiment.

Pour toutes ces aides, il est impératif de constituer les dossiers de demande de subvention **avant le démarrage des travaux.**

> Pour plus d'information, **contacter Sandrine BONNET Conseillère Habitat de SOLIHA 84** 17, Place du Marché 84 510 CAUMONT SUR DURANCE (ex Habitat et Développement 84) au **04.90.23.12.12.** Conseil, déplacement au domicile, diagnostic et montage du dossier **gratuit.**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ NOUVELLE DÉMARCHE

Lors de notre précèdent numéro, nous vous informions du changement de démarche pour l'établissement d'une carte d'identité à compter du mois de Mars, suite aux réformes du Ministère de l'Intérieur.
À compter du mois de Mars, le traitement sera identique à la demande d'un passeport, avec l'utilisation d'un logiciel spécifique, dont la commune n'est pas équipée.
De ce fait, toutes les demandes (création, renouvellement, perte/vol) se feront, à compter du mois de Mars, uniquement auprès d'une commune équipée, à savoir :
l'Isle-sur-La-Sorgue, Pernes les Fontaines, Monteux, Morières...).

POINT INFORMATION AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Mme Bonnet Sandrine, reste votre interlocutrice tous les 4es jeudi de chaque mois, de 9h à 12h. (23 Février, 23 Mars, 27 avril...) Habitat et Développement devient SOLIHA 84 Habitat et Territoires. Liste des permanences affichées en mairie.
De plus, il est rappelé que le dispositif de subventions pour rénovation de façades dans le périmètre des bâtiments de France est reconduit, comme chaque année. Pour 2016, 3 dossiers de subventions ont été traités. Concernant l'opération façades : 1 ravalement réalisé, et 2 dossiers qui sont à l'heure actuelle en cours.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique s'est terminée le Vendredi 17 Février à 17h. Le commissaire enquêteur remettra ensuite son rapport et ses conclusions sous 30 jours. Dès le 1er jour vous avez été bien nombreux à le rencontrer.

CHANGEMENT PERMANENCE ADJOINT À L'URBANISME

Monsieur Banache, Adjoint à l'urbanisme reçoit à compter de ce jour uniquement sur rendez-vous.
> Pour cela contacter la mairie au **04 90 20 00 71.**

CIRCULATION ET VITESSE

Il est rappelé à tous que dans le village, sauf indications contraires, la priorité est à droite et la vitesse limitée à 30km/heure. Merci de respecter le code de la route, et ainsi éviter pour les piétons et les autres véhicules tout accrochage.

À VELLERON ON AIME LE SPORT

Jean TIRADO, a fini 3e V1 (catégorie vétérans 1), au Challenge Vauclusien, course à pieds, récompense reçu le 1er Octobre 2016. Il a participé à 25 courses sur l'année 2016. Félicitation à lui pour ces foulées.

LES VITRES AVANT DES VÉHICULES

Depuis le 1er Janvier 2017, le taux minimum de 70% de transmission de lumière visible doit être respecté pour le pare-brise et les vitres latérales avant. En cas de non-respect voici les sanctions prévues : contravention de la 4e classe, un retrait de 3 points sur le permis de conduire. Le véhicule peut même être immobilisé.

LES INFOS DE LA CRÈCHE

Retour sur les festivités de Noël

Le Père Noël s'est déplacé non pas en traineau mais en calèche, conduite par un âne, le mardi 13 décembre, dès 15h15 pour la distribution de papillotes, mais surtout pour remettre aux enfants « tous les beaux joujous que nous avions vus en rêve et que nous avions commandés ...! » De nouveaux jouets à déballer pour tous les enfants, petits et grands. S'en est suivi un goûter de Noel (une belle brioche, clémentines et papillotes) pour se régaler les papilles avec des nappes décorées par les enfants. Tous les enfants étaient invités pour ce moment festif qui a duré jusqu'à 17 heures.

Le mercredi 21, les petits bouts ont assisté au spectacle de Noël : « Noel concerto » qui les a fait voyager au son des percussions, avec découverte des instruments et chansons.

Le jeudi 22, les familles ont été conviées à l'apéritif de fin d'année, au Vieil Hôpital, tous vêtus de rouge et blanc. 20 familles sur 26 ont fait le plaisir de répondre à l'invitation de la Directrice de la crèche, Séverine et des filles qui les en remercient.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Tous les enfants nés en 2014 pourront être accueillis en Septembre 2017. Afin de préparer au mieux la future rentrée, il est demandé aux parents concernés d'apporter à la mairie le livret de famille, le carnet de vaccinations, un justificatif de domicile et la carte d'identité des parents. Une autorisation d'inscription scolaire vous sera ensuite remise avec copies des pièces fournis au préalable.

> Madame Bonjean, Directrice de l'école vous recevra ensuite, sur rendez-vous au 04 90 20 00 63, les lundis et mardis.

L'ÉCOLE EN CHIFFRES

Actuellement dans le second des 3 cycles d'activités proposé par l'accueil de loisir municipal à l'école les lundis, mardis, jeudis, et vendredis :

173 enfants inscrits de 15h45 à 16h30,

123 inscrits de 16h30 à 18h,

27 activités différentes : foot, basket, sports collectifs d'opposition, étude, baby basket, concours de dessin, atelier science, origami, activité puzzle, jeux traditionnels, jeux de ballons, jeux collectifs, écriture de conte, jeux musicaux, initiation à la danse, jeux d'adresse et de construction, divers petits jeux, travaux manuels, billard, contes, bibliothèque, jeux de mime, de rôle et de mémoire, audition musicale, jeux de percussion, chants et comptines,

14 c'est le nombre d'intervenants différents qui sont tous diplômés, issus d'associations sous convention avec la mairie, d'enseignants et du personnel municipal ;

Le 27 (Mars), c'est le jour où les enfants auront dans leur cartable la fiche d'inscription au 3e et dernier cycle qui se déroulera du 24 Avril au 8 Juillet.

CARTE GRISE

La police municipale s'occupe de vos cartes grises (perte, création, changement de données…). Il est à noter que la démarche peut également s'effectuer via internet sur le site « service-publique.fr ».

FERMETURE DE COMMERCE

Reflets de soi, a fermé définitivement ses portes, ainsi que Le Petit Atelier Velleronnais.

TRAVAUX

Depuis le 6 Février, des travaux sont entrepris sur la D 28 et 31 pour l'enfouissement d'une ligne électrique HTA nécessitant la circulation alternée jusqu'au 31 Mars. L'arrêté, émis par le Département de Vaucluse est consultable à la mairie.

Patrick DUMONT

Peinture Générale

2640 route de St Saturnin
84740 VELLERON

04.90.20.02.63
06.17.16.00.99
dumont84@aol.com

TÉLÉTHON

Afin de remercier les bénévoles et la municipalité, dans l'engagement pris lors du Téléthon 2016, nous venons de recevoir ces titres de gratitude.
Le Téléthon est une cause pour tout un chacun, et il était bien normal que les remerciements soient rendus publiques, afin de pouvoir vous encourager que plus, à vous mobiliser.

LA MAISON DES JEUNES ALSH

Pendant les vacances de Noël

La météo aura été relativement clémente pour ces vacances de Noël à la maison des jeunes. Les enfants auront pu s'oxygéner mais aussi, profiter d'activités dans les locaux. Le thème central aura bien évidemment été Noël avec en Arts Plastiques la confection de mini bonhommes de neige à partir de pots en terre cuite ainsi que de rênes avec du carton, sans oublier pour l'atelier cuisine un succulent sapin feuilleté au chocolat.
Les enfants de la maison de jeunes sont allés au Tiger Jump de Monteux. Ouvert récemment, le 1er Trampoline Park du Vaucluse a occupé durant une bonne après-midi nos jeunes Velleronnais qui ont pu se défouler sur une zone récréative de 1600m² avec de nombreux ateliers différents comme la piscine à balles dotée d'une slackline (jeux d'équilibre sur sangle), d'un bac à mousse, d'une poutre de combat, de paniers de baskets, de corde de grimpe, ainsi que d'un dodge ball (sorte de balle aux prisonniers, dont le but est d'éliminer tous les joueurs adverses, en les touchant avec le ballon). De quoi rebondir pendant des heures sous toutes les formes de jeux possible et inimaginable, ce qui en cette période plutôt fraiche, les a bien réchauffés.

Le Programme des vacances de Février

Les vacances de Février ont débuté à la Maison des Jeunes. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants pendant ses 2 semaines. Les après-midi des enfants de 6 à 11 ans ont bien été occupés.

SARL FAYARD

ÉLAGAGE
ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tél : 04 32 62 15 99
Mail : contact@sarlfayard.com

Inscriptions au centre aéré d'été

CENTRE AÉRÉ DU 10 AU 28 JUILLET

A partir du 9 Mai, le dossier d'inscription pour le centre aéré Juillet 2017, sera téléchargeable sur le site de la commune velleron. fr, onglet « Enfance », « Centre Aéré de Juillet », ou disponible à l'accueil de la mairie. Il est rappelé que tout dossier incomplet, ne sera pas traité, et qu'aucun dossier ne sera pris à l'accueil de la mairie (ni dans la boîte aux lettres). Les dossiers doivent soit être envoyés par La Poste, soit déposés aux permanences d'inscription (à compter du Lundi 15 Mai de 14h à 15h15, jeudi 18, lundi 22, lundi 29, jeudi 1er Juin, jeudi 8, lundi 12 et jeudi 15).
Rappel des pièces : copie de la RC, copie des pages des vaccinations du carnet de santé, Certificat Médical d'aptitude au sport et à la vie en collectivité de l'année en cours, 1 photo d'identité, justificatif de domicile de -3 mois, règlement de l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public. Prise en compte des bons vacances de la CAF et de la MSA pour les ayants droits.

STATION ESSENCE

La station essence devrait ré ouvrir ses portes mi-février, sous une nouvelle enseigne « Carrefour Express ».

TRAVAUX RÉSEAUX

Des travaux entrepris par la société Ayme Travaux Publics depuis début Février, Rue Pouponnière, pour réalisation de renouvellement réseau AEP (Alimentation Eau Potable) et reprise de branchement. Dans un deuxième temps les travaux seront réalisés Avenue Général de Gaulle puis Rue de Monteux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite via le site internet et le panneau d'information.

ACTIVITÉS DU CLUB 3E ÂGE

D'Avril à Juin 3 rendez-vous à ne pas manquer : Samedi 25 Avril sortie à Aigues-Mortes (Promenade et repas sur un bateau avec visite de la ville en petit train offert par le club – 45 € pour les adhérents et 50 € pour les extérieurs), Dimanche 14 Mai Repas chez Jacky à la montagne, et du Lundi 29 Mai au Vendredi 2 Juin voyage en Andorre (275 € en chambre double et 90 € en chambre seule, tout compris). Le Club du 3e âge bouge à Velleron, n'hésitez pas à les rejoindre.

MAÇONNERIE Générale
Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation
SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades
84740 VELLERON
Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

- **12/12/2016 :** Jean BOISSIER
- **13/12/2016 :** Mireille CHABERT veuve BIANCONE
- **14/12/2016 :** Martine GIROUSSENS épouse PAVAN
- **17/12/2016 :** Philippe BORG
- **23/12/2016 :** Jacqueline MOREL épouse FORAX
- **01/01/2017 :** Jean MOREL

NAISSANCE

- **09/12/2016 :** YEUN MOULIN

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU

Lors des permanences du commissaire enquêteur, un peu plus d'une centaine de visite et courriers ont été recensés durant la période du 16 janvier au 17 Février. Comme il l'a été indiqué, le commissaire enquêteur est en charge, ensuite de nous remettre son rapport qui sera consultables par tous, il sera lisible et accessible sur le site de la commune.
Une fois disponible nous ne manquerons pas de vous en informer.

PERMANENCES DU MAIRE ET SES ADJOINTS

- **Michel PONCE,** *Maire, sur RDV mardi de 15h à 16h30*
- **Gérard LANTIN,** *adjoint délégué à la Culture : jeudi de 10h à 11h*
- **Marie NORMAND,** *adjointe déléguée à l'enfance et la petite enfance : jeudi de 16h30 à 17h30 sur RDV*
- **Guy BANACHE,** *adjoint délégué à l'Urbanisme : prendre RDV à la Mairie*
- **Éliane LAUNAY LIARDET,** *adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat : vendredi de 9h à 10h*
- **Robert GIMET,** *adjoint délégué à la Jeunesse et aux sports : mercredi de 16h à 17h*
- **Françoise GHIBAUDO,** *adjointe déléguée au Tourisme : lundi de 16h30 à 17h*

SERVICES ET PERMANENCES

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS :
• Papier, verre, emballages, conserves, plastiques : parking du tennis, rue Plantade, avenue 16e Olympiade, intersection Vinaise et Cambuisson, chemins des Chaumes, des Cades, des Granges Blanches et mini déchèterie.
• Piles : un récupérateur est installé en permanence dans le hall d'entrée de la Mairie. Utilisez-le.
• Mini déchèterie : Chemin de la Petite Bressy, ouvert lundi et mercredi de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 17h.
• Monstres : à apporter directement à la mini déchetterie.
ASSISTANCE SOCIALE : Prendre rendez-vous au Centre Médico-Social à Carpentras : 04 90 63 95 00.
ARCHITECTE CONSEIL : Farid Ameziane, uniquement sur rendez-vous à prendre à la Mairie Tél : 04 90 20 00 71.
PÔLE ADS : Grand Avignon, Service Commun BP 30026 – 84271 VEDENE Cedex.
CONCILIATEUR DE JUSTICE : 3e mercredi du mois, à partir de 10h sur rendez-vous.
CONSEIL DEPARTEMENTAL : Danièle Brun, 1er mercredi de chaque mois de 15h à 17h à la mairie.
FACADES, SOLIHA 84 :
4e jeudi du mois de 9h à 12h, à la Mairie.
ADMR : permanences au Château Cambis, le lundi et mardi de 9h à 12h, le mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 11h. Tél : 04 90 20 55 17.
CCAS : du mardi au vendredi de 14h à 16h à la mairie.
SERVICE DU CADASTRE ET DE L'URBANISME : mardi et mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
DÉPUTÉE : Marion Maréchal Le Pen, à Carpentras les vendredis de 10h à 12h, à Sorgues les 1er jeudis du mois de 16h à 17h30, à Pernes les Fontaines les 2èmes jeudis du mois de 16h à 18h30 sur RDV au 04 90 28 09 94.
INTERCOMMUNALITE : Grand Avignon, 320 Chemin des Meinajariès - Agroparc - BP 1259 84711 AVIGNON Cedex 9
Tél : 04 90 84 47 00 - Fax : 04 90 84 47 01
E-mail : contact@agglo-grandavignon.fr
POUR JOINDRE : la Maison des Jeunes
Tél : 04 90 20 11 87 ou mj.velleron@wanadoo.fr
La Mairie
Tél : 40 90 20 00 71 ou contact@velleron.fr
Le Marché Agricole Tél : 04 90 20 14 07
URGENCES :
Samu : 15
Sapeurs-Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Police Municipale : 04 90 20 17 52
Centre Anti-Poison à Marseille : 04 91 75 25 25
Centre des brûlés : 04 91 38 30 33
Pharmacie de garde : 08 92 46 45 45
Médecin de garde : 04 90 20 84 84

SITE DE LA VILLE : www.velleron.fr